ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 36010

Texte de la question

M. Gilles d'Ettore attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le projet de réforme de la première année des études de santé, en particulier pour les étudiants en pharmacie. En effet, une proposition de loi sera examinée prochainement à l'Assemblée nationale sur la création d'une première année commune aux études de santé. Elle devrait rassembler les étudiants en première année de médecine et de pharmacie, avec pour objectif le partage des connaissances entre différents acteurs de la santé, ainsi que l'intégration de ces filières au système licence-master-doctorat. La mutualisation de cette première année inquiète les étudiants en pharmacie sur la qualité des enseignements de leur filière, et sur l'accroissement d'inscrits qu'elle pourrait générer augmentant ainsi le taux d'échec des études de santé déjà plus important que dans les autres filières universitaires. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce projet de réforme de la première année des études de santé.

Données clés

Auteur : M. Gilles d'Ettore
Circonscription : Hérault (7e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36010
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 2008, page 10127
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)